



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OCTA

Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 21 novembre 2022

DÉCLARATION POLITIQUE

PREAMBULE

Dans un contexte mondial durement marqué par les crises épidémique et sécuritaire, les représentants des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) associés à l'Union européenne (UE) se sont réunis, le 21 novembre 2022 à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, à l'occasion de la conférence annuelle ministérielle de l'Association de Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA).

Les échanges entre les représentants des 13 PTOM ont principalement porté sur l'évolution de la gouvernance de l'OCTA et sur le bilan et les perspectives du partenariat avec l'Union européenne, en référence à la Décision d'Association Outre-mer y compris du Groenland (DAOG) du 05 octobre 2021.

1. Déplorant les effets de la pandémie de la COVID-19 qui a entraîné des pertes humaines considérables dans les PTOM, et dans le monde entier, et qui a déclenché une profonde crise sanitaire, sociale et économique avec des risques élevés d'effets à long terme sur les populations et les principaux secteurs économiques des PTOM ;
2. Condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la violation du droit international ainsi que les souffrances infligées au peuple ukrainien. Exprimant sa préoccupation quant aux répercussions négatives sur les économies déjà fragiles de tous les PTOM, compte tenu de leur forte dépendance à l'égard des importations d'énergie et de denrées alimentaires;
3. Réaffirmant le concept « d'appartenance des PTOM à la même famille européenne » comme le principe fondamental du partenariat UE-PTOM ;
4. Réaffirmant le partenariat mutuellement bénéfique entre l'Union Européenne et les PTOM, tenant compte du rôle géostratégique joué par les PTOM, de leur contribution à la dimension internationale, territoriale et océanique de l'UE, de leur immense Zone Économique Exclusive (ZEE) de leurs ressources marines, de leur biodiversité exceptionnelle et du potentiel de leurs contributions pour relever les grands défis mondiaux et européens tels que l'adaptation au changement climatique et la protection des océans, et pour atteindre les objectifs de développement durable ;

5. Accueillant favorablement la mise en œuvre de la décision du Conseil relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne, y compris les relations entre l'Union européenne, d'une part, et le Groenland et le Royaume du Danemark, d'autre part (Décision d'Association Outre-mer, y compris le Groenland) adoptée le 7 octobre 2021, en conformité avec le cadre pluriannuel pour 2021-2027 ; reconnaissant aussi les progrès réalisés grâce à la mise en œuvre de la Décision d'Association Outre-mer précédente, qui a permis de moderniser et de différencier davantage le partenariat UE-PTOM ;
6. Rappelant que la crise COVID-19 a eu un impact contraignant, d'une part sur le rassemblement des instances de dialogue, qui se sont réunies virtuellement durant les deux dernières années et d'autre part, sur la mise en œuvre des plans d'actions annuels de l'OCTA ;
7. Reconnaisant les efforts déployés par la Commission européenne dans le soutien lié à la crise COVID-19 dans le cadre du 11e FED et l'efficacité des mesures de soutien de l'UE à l'OCTA qui constituent une contribution essentielle aux activités de l'OCTA, au renforcement des capacités de l'OCTA et également au dialogue UE-PTOM par le biais d'une plate-forme commune ;
8. Reconnaisant la satisfaction exprimée par les parties prenantes des PTOM qui ont participé aux activités de l'OCTA en 2021 et 2022, telles que les webinaires sur l'énergie, l'océan, le programme LIFE, le programme Horizon Europe , le programme Erasmus + et le Corps européen de solidarité, le programme Archipel.eu et la modernisation des outils de communication de l'OCTA; félicitant la Commission européenne pour la mise en place du « Réseau des jeunes des PTOM » (OCT Youth Network) qui contribue au rayonnement du partenariat PTOM UE au sein de la jeunesse des PTOM ; félicitant l'Union européenne pour l'initiative visant à mettre en lumière l'importance de la jeunesse européenne pour construire un avenir meilleur, avec l'annonce de 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse;
9. Soulignant l'impact du retrait du Royaume-Uni de l'UE sur le partenariat établi entre les PTOM et l'UE, et surtout entre les PTOM et au sein de l'OCTA notamment sur le plan financier;
10. Soulignant l'impact de la nouvelle réglementation belge relative aux associations sans but lucratif (ASBL) qui a des conséquences sur la gouvernance, le fonctionnement et les capacités de l'Association à poursuivre sereinement ses activités au titre de la période 2021-2022 ;
11. Constatant l'adoption de la nouvelle stratégie de l'OCTA par les membres, pour la période 2021-2027 qui s'articule autour du dialogue politique et stratégique, la communication et l'apprentissage, et enfin la coopération dans les domaines stratégiques ;
12. Constatant la redéfinition de nouvelles alliances régionales avec l'Union européenne et ses États Membres, et notamment un engagement intensifié de l'Europe dans la région Indo-Pacifique avec le lancement de la Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique, le 16 septembre 2021, et de la stratégie « the Global gateway », le 1 décembre 2021, visant à la stabilité, la sécurité et le développement durable de la région.

À travers cette déclaration politique, les PTOM :

En ce qui concerne la gouvernance de l'OCTA

13. **Se félicitent** de l'adoption des Statuts révisés.
14. **Soulignent** la restructuration engagée pour une gestion plus transparente.
15. **Remercient** la forte mobilisation de l'équipe exécutive en 2021 et 2022, et accueillent avec satisfaction les nouvelles nominations au sein du comité Exécutif.
16. **Valorisent** l'importance de s'attacher une expertise technique qualifiée dans la contribution et la mise en œuvre des multiples programmes financés par l'Union européenne.
17. **Rappellent** la volonté politique première de l'association de promouvoir les intérêts mutuels des PTOM vis-à-vis des institutions européennes.

En ce qui concerne le partenariat 2021-2027

18. **Invitent** toutes les parties prenantes concernées à mettre en œuvre avec succès le partenariat UE-PTOM révisé, en vertu de la Décision d'association outre-mer y compris le Groenland et d'autres règlements présentant un intérêt pour les PTOM, tels que l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI)
19. **Regrettent** les difficultés rencontrées avec la banque ING et, de manière subséquente, les conséquences sur le dialogue institutionnel avec la Commission européenne. Néanmoins **accueillent** très favorablement la bienveillance de la Commission à ne pas récupérer la subvention opérationnelle de 2022, essentielle à la mise en œuvre d'activités et d'événements, y compris au renforcement des capacités de l'association.
20. **Appellent** à un effort combiné de toutes les parties prenantes pour continuer à promouvoir la participation des PTOM à l'ensemble des outils et programmes d'assistance financière de l'UE auxquels ils sont éligibles.
21. **Réitèrent** l'importance des 4 questions principales suivantes dans le contexte de la mise en œuvre de la Décision d'association outre-mer, y compris le Groenland, en :
 - **Garantissant** un niveau de flexibilité similaire ou supérieur aux Fonds européen de développement (FED) et des mesures adaptées pour la programmation et la mise en œuvre de l'assistance financière des PTOM ;
 - **Assurant** une coopération intrarégionale efficace grâce à des modalités claires et adaptées pour les PTOM et leurs partenaires ;
 - **Prévoyant** des modalités plus adaptées pour accéder aux programmes de l'UE ;
 - **Maintenant** le même niveau de soutien que celui actuellement offert par la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les PTOM grâce à des outils spécifiques - y compris par le biais des

remboursements de la facilité d'investissement PTOM actuelle, en tenant compte du fait que les modalités futures ne doivent pas être moins avantageuses que les modalités actuelles.

En ce qui concerne le dialogue UE-PTOM

22. **Appellent** à un renforcement de la coordination par l'unité PTOM de la Direction générale aux Partenariats internationaux (DG INTPA) de toutes les Directions générales de la Commission sur les questions relatives aux PTOM afin d'assurer la cohérence des actions et initiatives de la Commission qui peuvent présenter un intérêt pour les PTOM ou avoir une incidence sur le partenariat UE-PTOM, notamment en ce qui concerne les (re) négociations commerciales, la coopération et l'intégration régionales, le Pacte vert pour l'Europe (c'est-à-dire la biodiversité, le changement climatique), la résilience, la recherche et l'innovation, les océans, la pêche, la connectivité et les investissements, ainsi que le renforcement de l'échange d'expertise.
23. **Réaffirment** que les spécificités des relations des PTOM avec l'UE nécessitent un traitement différencié et transversal, en fonction de leur position géographique dans toutes les parties du monde et de leurs caractéristiques communes.
24. **Appellent** à une approche cohérente dans la position et les fonctions transversales de l'unité PTOM au sein de la DG INTPA, renforçant la visibilité politique des PTOM avec le soutien de toutes les unités géographiques concernées des différentes directions et délégations de l'UE, du Pacifique aux Caraïbes, à l'Arctique, l'océan Indien et les PTOM isolés.
25. **Demandent** le soutien impérieux de la Commission européenne pour améliorer la visibilité du partenariat UE-PTOM, et sa valeur ajoutée, en valorisant une participation conjointe complémentaire à des événements régionaux et internationaux présentant des intérêts communs (ex. partenariats régionaux, économie bleue, régions ultrapériphériques).
26. **Soulignent** la nécessité de consolider les instances de dialogue, politiques et techniques (réunions tripartites et groupes de travail de partenariat), entre les différents partenaires.
27. **Rappellent** la volonté de pouvoir s'exprimer tant en français qu'en anglais, langues de travail officielles des institutions européennes.
28. **Accueillent très favorablement la tenue de la 19ème édition du forum UE-PTOM**, en Nouvelle-Calédonie du 22 novembre 2022, et expriment notre gratitude au pays hôte pour sa générosité.

En ce qui concerne l'assistance financière de l'UE aux PTOM

29. **Accueillent** favorablement la démarche de la Commission européenne d'avoir associé étroitement l'OCTA à la mise en œuvre du programme thématique Green Overseas.
30. **Réitèrent** le besoin d'être informés régulièrement par la Commission européenne sur les lignes directrices de la programmation financière pour 2021-2027.



31. **Réitèrent** la nécessité de maintenir le même niveau de soutien dans le contrat de subvention à l'OCTA pour les activités proposées en 2023.
32. **Soulignent** les attentes concernant l'appel à propositions du programme BEST 2.0 + et la nécessaire implication étroite de l'OCTA dans la gouvernance du programme.
33. **Accueillent** favorablement les récentes initiatives de la Commission consacrées à l'outre-mer, telles que le projet pilote sur la culture et le volet PTOM du projet préparatoire.

En ce qui concerne la coopération et l'intégration régionales

34. **Réaffirment** la nécessité d'associer étroitement les PTOM à l'accord post-Cotonou, en tenant dûment compte de leur statut d'observateur (tel que défini dans l'accord), et aux partenariats régionaux de l'UE avec les voisins des PTOM, qu'ils fassent ou non partie des États ACP. **Reconnaissent** les efforts déployés par la Commission européenne pour s'appuyer sur les PTOM dans leurs régions respectives, et **réitèrent** la nécessité d'une assistance technique renforcée, sur le long terme, pour renforcer la coopération et/ou l'intégration régionale de chaque PTOM.
35. **Soulignent l'importance** du processus de programmation régionale qui contribue à la coopération régionale des PTOM avec les ACP, les régions ultrapériphériques, les organisations régionales et d'autres territoires, et facilite la coopération intra régionale pour une meilleure émancipation et complémentarité d'actions entre pays d'un même ensemble.
36. **Accueillent** favorablement la mise en œuvre de l'initiative KIWA pour le Pacifique en faveur de la protection de la biodiversité, du changement climatique et de la résilience lancée en septembre 2018, cofinancée par l'UE, la France, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie et **invitent** l'UE et ses partenaires à poursuivre et amplifier leurs financements au bénéfice des PTOM.

En ce qui concerne les principaux domaines de coopération

37. **Soulignent** le rôle important que les PTOM doivent jouer dans le contexte du Pacte vert pour l'Europe, par exemple en ce qui concerne la protection de la biodiversité ou les transitions vers une énergie propre, et **encouragent vivement** la Commission à développer des initiatives ou des projets phares consacrés aux archipels, y compris pour les PTOM, tels que l'initiative « Énergie propre pour les îles européennes ».
38. **Accueillent** favorablement les réflexions engagées sur la refonte du secteur européen du tourisme, et la prise en compte adéquate des PTOM dans leur dimension régionale et internationale.
39. **Soulignent** la nécessité pour l'UE de mieux prendre en compte les intérêts des PTOM, et de leurs populations, dans les engagements de l'UE sur les Océans, et de les associer plus étroitement aux discussions relatives au changement climatique et à la biodiversité, en priorité



à travers l'association, la participation et la valorisation des PTOM aux travaux des Conférences des Parties des Nations Unies (COPs) sur ces thématiques.

40. **Invitent** la Commission européenne à tenir les PTOM informés des négociations commerciales susceptibles d'avoir une incidence sur leurs territoires et populations, et à prendre en compte leurs intérêts pour limiter l'érosion de leur régime commercial préférentiel. **Assurer** leur association aux événements commerciaux régionaux pour promouvoir l'intégration commerciale régionale, et **Développer** l'utilisation de l'Assistance Technique et des échanges d'Informations (TAIEX).
41. **Appellent** la Commission européenne à soutenir davantage la recherche et l'innovation dans les PTOM, par le biais des programmes européens appropriés et de l'expertise disponible développée pour les régions de l'UE, et à développer des mesures de soutien similaires à celles mises en œuvre dans les régions ultrapériphériques dans le cadre d'Horizon Europe.

En ce qui concerne la collaboration entre les PTOM, et entre les PTOM et l'UE

42. **Soulignent** l'importance de disposer d'outils et de mécanismes de coopération mieux adaptés et renforcés entre l'UE, les PTOM et les pays ACP d'une même région visant des objectifs de développement plus durables avec de véritables perspectives d'émancipation économique.
43. **Soutiennent** l'importance pour les PTOM de renforcer la relation et le dialogue avec les territoires britanniques d'outre-mer dans le cadre du protocole d'accord (MoU) signé entre l'UKOTA et l'OCTA le 24 juin 2021, notamment sur le plan de la coopération régionale.

RÉFÉRENCE

44. La présente Déclaration est dénommée « Déclaration Politique de l'OCTA 2021/2022 – Conférence Ministérielle 2022 ».

Signée à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, le 21 novembre 2022

Pour la délégation **d'Aruba**

Monsieur Juan Thijssen

Le ministre plénipotentiaire d'Aruba / Représentant du gouvernement d'Aruba auprès de l'UE

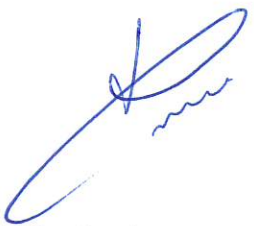


OCTA Conférence Ministérielle - Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 21 novembre 2022

Déclaration politique



Pour la délégation de **Bonaire**
Monsieur Edison Rijna
Gouverneur de l'île de Bonaire



Pour la délégation de **Curaçao**
Monsieur Carlson Manuel
Ministre plénipotentiaire de Curaçao



Pour la délégation du **Groenland**
Honorable Kalistat Lund
Ministre de l'agriculture, de l'autosuffisance, de l'énergie et de l'environnement



Pour la délégation de **Nouvelle-Calédonie**
Honorable Louis MAPOU
Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



OCTA Conférence Ministérielle - Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 21 novembre 2022

Déclaration politique

A black ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pour la délégation de la **Polynésie française**
Honorable Jean-Christophe BOUISSOU
Vice-président de la Polynésie française

A blue ink signature that appears to read 'Wilson' in a stylized, cursive script.

Pour la délégation de **Saba**
Monsieur Rolando Wilson
Commissaire

A blue ink signature consisting of a single, large, stylized loop that ends in a horizontal stroke.

Pour la délégation de **Saint-Barthélemy**
Honorable Bernard BRIAND, Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon, désigné par
procuration par l'Honorable Xavier LEDEE, Président du Conseil Territorial de Saint-Barthélemy

A blue ink signature consisting of a single, large, stylized loop that ends in a horizontal stroke, identical to the one above.

Pour la délégation de **Saint-Pierre-et-Miquelon**
Honorable Bernard BRIAND
Président du Conseil territorial de Saint-Pierre et Miquelon



OCTA Conférence Ministérielle - Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 21 novembre 2022

Déclaration politique

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "C. Toet", with a long horizontal stroke extending to the right.

Pour la délégation de **Saint-Eustache**
Madame Claudia Toet
Commissaire adjoint du gouvernement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Violenus", with a long horizontal stroke extending to the right.

Pour la délégation de **Sint Maarten**
Monsieur René Violenus
Ministre plénipotentiaire de Curaçao

A handwritten signature in black ink, appearing to read "G. Cottarel", with a long horizontal stroke extending to the right.

Pour la délégation des **Terres australes et antarctiques Françaises**
Au nom de Mme Florence JEANBLANC-RISLER, Préfet, Haut-commissaire
Son représentant, M. Guillaume COTTAREL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H. Jonathan", with a long horizontal stroke extending to the right.

Pour la délégation de **Wallis et Futuna**
Hervé JONATHAN
Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna